

Le carnet de santé numérique arrive dans le Gers

Un nouvel outil proposé par l'Assurance Maladie



Le carnet de santé numérique arrive dans le Gers

Les Gersois comme tous les habitants de l'Occitanie vont bientôt recevoir leur code pour activer "Mon espace santé" !

A partir du 14 février l'Assurance Maladie va envoyer un courrier ou un email à chaque gersois bénéficiaire d'un régime d'assurance maladie français pour lui présenter **Mon espace santé** et l'inviter à activer son profil. "Mon espace santé", un nouveau service numérique proposé par l'Assurance Maladie et le ministère des Solidarités et de la Santé.

Personnel et sécurisé, Mon espace santé a vocation à devenir le futur carnet de santé numérique des citoyens, leur permettant de stocker toutes les informations de santé utiles à leur suivi médical (ordonnances, résultats d'analyse de biologie, comptes rendus médicaux, etc.) et de les partager avec les professionnels et établissements de santé de leur choix.

Conçu avec et pour les usagers, Mon espace santé est un service simple à utiliser, avec une interface ergonomique et intuitive, accessible via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Dès début 2022, l'usager a accès à deux fonctionnalités essentielles au suivi de son parcours de soin : le dossier médical et la messagerie de santé.